

ÉCHOS

D'un continent à l'autre...

L'identité au cœur d'un projet politique.. Dangereux..!

Par Mohamed Lotfi

Mettre l'identité au cœur d'un projet politique c'est jouer avec le feu. Je rappelle courtoisement à ceux et celles qui se sont penchés sur le sort du Québec pour pondre ce projet de loi sur la citoyenneté de consulter l'histoire.

Pour un *mieux vivre ensemble*, le concept de citoyenneté s'est élargi au cours de l'histoire en incluant des réalités politiques, sociales, économiques et écologiques. Dans le contexte québécois, un projet de citoyenneté devrait tenir compte de ces facteurs dans un esprit rassembleur. La reconquête du pouvoir est légitime, mais instrumentaliser des préoccupations identitaires pour y arriver c'est grandement dangereux.

En mettant l'accent sur l'apprentissage du français du nouvel arrivant, le projet de loi du PQ réduit une question de citoyenneté à une affaire d'identité.

Oui, le français est au cœur de l'identité québécoise, mais comme dirait Amine Maalouf, "*l'identité n'est pas donnée une fois pour toutes, elle se construit et se transforme tout au long de l'existence*". Cela va sans dire aussi bien sur le plan personnel que collectif. Le français d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier. Il a pris des couleurs nouvelles, des accents plus variés et des tournures qui reflètent un imaginaire collectif plus riche. La langue est la même, mais le langage est en évolution permanente.

C'est moins la perte du français qui inquiète certains québécois dits de souche que l'avènement de langages différents portés par des cultures différentes. Ainsi, la jeune fille née ici mais de parents libanais, bien qu'elle parle un français bien "*de chez-nous*", elle participe, mine de rien, à une transformation du langage en concert avec des milliers d'autres enfants d'immigrants.

Dans son livre "*Je, nous et les autres, être humain au-delà des appartenances*" (Aux éditions Le Pommier), François Laplantine avance que "*L'identité "propre" conçue comme propriété d'un groupe exclusif serait inertie, car n'être que soi-même, identique à ce que l'on était hier, immuable et immobile, c'est n'être pas, ou plutôt n'être plus, c'est-à-dire mort*". Maalouf appellerait cela *une identité meurtrière*.

Par ailleurs, plusieurs études démontrent que depuis les 25 dernières années les immigrants au Québec s'intègrent plus facilement et cela malgré le chômage qui les touche ici plus que partout ailleurs au Canada.

Je crains que le PQ, qui est à l'origine de la déconfessionnalisation du système scolaire ne débarque du train que lui-même a fait avancer. Au lieu de concentrer ses efforts sur la conception d'une charte de laïcité à la québécoise, le PQ dérive sur une voie qui risque de l'éloigner d'un projet rassembleur et politiquement rentable.

IMMIGRATION: CHAREST ACCUSE SES ADVERSAIRES D'ATTISER LES BRAISES DE L'INTOLÉRANCE

Le Premier ministre du Québec Jean Charest a accusé, le 30 octobre dernier, ses adversaires politiques d'attiser "les braises de l'intolérance" et d'"envenimer" le débat sur l'intégration des immigrants dans la province francophone.

Dans une lettre publiée mardi par plusieurs quotidiens, M. Charest reproche au chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, d'avoir suscité pour des raisons électorales le débat controversé sur les "accommodements raisonnables" consentis à des immigrants ou des groupes religieux.

M. Charest s'en est également pris à la chef du Parti québécois, Pauline Marois,

lui demandant de retirer son projet de loi sur l'identité québécoise. Ce projet décrié de toutes parts prévoit de requérir des nouveaux arrivants qu'ils maîtrisent le français s'ils veulent se présenter à des élections scolaires, municipales et provinciales.

Mme Marois a répliqué en soulignant qu'elle n'entendait pas retirer son projet et en exigeant qu'il soit débattu à l'Assemblée nationale. Pour sa part, Mario Dumont affirme que c'est le manque de leadership du gouvernement sur la question des accommodements qui a provoqué la situation actuelle.

Source: Radio Canada

A-t-on le droit de troubler leur rêve ?

EDITORIAL

Le dialogue de sourds perdure entre les adultes québécois, toutes origines confondues!

À ceux qui crient « *Nous vous avons compris !* », les autres ne crient pas moins fort: « *Nous non plus !* »

Les immigrants n'en finissent pas d'expliquer qu'ils sont venus, non pas pour une terre à conquérir, une culture à détruire, mais pour un havre de paix qui permettra à leurs enfants de grandir et de faire leur chemin dans l'un des meilleurs des mondes.

Et les québécois de souche n'en finissent pas d'étaler leurs craintes de voir un jour ces brebis qui se disent herbivores devenir, un jour, les pires loups carnivores !

Ils s'indignent, à raison (leur raison), de voir piétinée leur conception laïque de la société par des nouveaux arrivants qui s'attachent à la religion... alors qu'eux (les québécois) ils ont durement combattu pour mettre la religion au placard !

Et les nouveaux arrivants de rétorquer, à raison (leur raison) « Ils se sont battus pour tuer leur religion, pas la nôtre! Nous ne leur imposons pas notre religion, nous nous l'imposons juste à nous-mêmes ! »

Face à ce malentendu collectif, où chacun campe sur ses raisons et où souvent les mots se vident de leur sens, certains politiciens, au lieu de rappeler tout ce beau monde à l'ordre, font de la surenchère, à qui tirera le plus de bénéfice de cette situation.

Le gouvernement a nommé une commission pour étudier le problème, mais il la court-circuite, avant même qu'elle ne termine ses travaux, pour proposer la modification de la charte québécoise en faisant primer le droit de l'égalité des sexes sur le droit de religion.

Des voix s'élèvent pour dénoncer ce qu'elles appellent « *Une hiérarchisation dangereuse des valeurs* »

Mais autant en importe les cris: Tout le monde crie et personne ne s'entend!

Le Directeur général des élections accorde le droit de vote à une dizaine de femmes intégralement voilées (qui ne votent même pas ! Pour qui voteraient-elles ? Tous les candidats, ou presque, ne rêvent que de voir leur voile tomber !)

Pourquoi alors leur donner ce droit ? Comme, dirait le *polémiqueur*, juste pour avoir le plaisir de le leur enlever ensuite !

Les autres politiciens ne sont pas du reste.

Chacun se met en devoir de rappeler la liberté, la tolérance et le bon accueil qui prévalent dans la terre d'asile. Et de renchérir que les immigrants ont tous les droits: Ils ont le droit de ressembler aux québécois en épousant toutes leurs valeurs. Ils ont le droit de travailler à la fonction publique sans kirpan, ni turban ni hijab. Et ils ont surtout le *droit* d'apprendre le français... Sans quoi ils ont le *droit* de s'exclure de la citoyenneté et de la vie politique québécoises !

Mais diront les autres, un droit *qu'on n'a pas le droit* de refuser, n'est-ce pas là, dans la langue de Molière, un Devoir... pour ne pas dire une contrainte ? Que ferait-on alors de l'article 18 de la déclaration universelle des droits de la personne de l'ONU, de la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle, de l'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que d'autres engagements internationaux auxquels adhère le Canada et auxquels seraient assujettis ceux et celles qui oeuvrent pour un Québec indépendant ?

Mais autant en importe les répliques! La polémique vient d'avoir pignon sur rue au Québec!

Nous, adultes, nous sommes peut-être blindés contre toute cette polémique. Mais avons-nous le droit de transformer, avec elle, le rêve de nos enfants en cauchemar ?

Quel qu'en soit l'issue, si nous, nous sommes assez forts pour panser nos blessures, nous ne pourrions pas en dire autant de nos enfants; eux qui ont leurs amis et leurs amours ici, qui ont l'accent d'ici, les réflexes d'ici et qui n'ont d'autre pays que le pays d'ici. Jusqu'à présent, ils ont su partager leurs ressemblances et ils ont su trouver un charme à leurs différences. Ils ont compris que pour vivre heureux il faut savoir prendre, donner, laisser tout en acceptant l'autre dans la splendeur de sa diversité

Qu'en serait-il de demain ? Il serait peut-être sage de recommander la création d'une commission de psychologues pour évaluer les dégâts potentiels d'une telle polémique sur les bâtisseurs du Québec de demain: Nos enfants à nous tous !

© Une production de
MAGHREB CANADA EXPRESS
"D'un Continent à l'autre"
<http://www.maghreb-canada.ca>
ISSN 1708-8674
Dépôt légal: 2550843
N° TVQ: 1046238661
N° TPS: 86074 3798 RT0001

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abderrahman El Fouladi, Ph.D.
elfouladi@videotron.ca

Correspondants au Maghreb:
Anouar Chennoufi (Tunisie)
Salahedine Lemaizi (Maroc)

Caricaturiste:
Le Hic (Baba-Ahmed Hicheme)
(Algérie)
Infographie:
Abderrahman El Fouladi
Impression:
Hebdo Litho (Saint-Léonard)

Maghreb Canada Express est un mensuel publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est distribué gratuitement dans la région de Montréal, d'Ottawa et de Sherbrooke.

Contact et publicité:
info@maghreb-canada.ca
Tel. (514) 576-9067